

Direction générale  
de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle

Direction générale  
de la recherche et de l'innovation

Service de la coordination des  
stratégies de l'enseignement  
supérieur et de la recherche

Sous-direction du pilotage  
stratégique et des territoires

DDA1 n° 2022-002672

Affaire suivie par  
Caroline Censier-Calmus  
Tél. : 01 55 55 86 21  
Mobile : 06 18 29 00 43

caroline.censier-calmus@enseignement  
sup.gouv.fr

1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

Paris, le 03 mai 2022

Destinataires *in fine*

**Objet : Qualification Disciplines rares en statut d'observation de l'Histoire du droit et des institutions**

Au vu du dossier déposé par la communauté d'étude Histoire du droit et des institutions, **décision a été prise de considérer l'Histoire du droit et des institutions comme une discipline « sous statut d'observation », afin de pouvoir mieux en apprécier l'évolution.** Le comité de pilotage Disciplines rares a estimé l'évolution de la situation de l'Histoire du droit et des institutions comme particulièrement inquiétante au regard de l'apport de cette discipline à la formation des juristes et à la connaissance des sociétés anciennes et contemporaines.

**Une discipline rare par nature** étant comprise comme une discipline dont les **effectifs de scientifiques sont par nature restreints** et nécessitant une vigilance particulière en formation comme en recherche, le comité de pilotage s'interroge sur la possibilité d'une reconnaissance de l'Histoire du droit et des institutions comme une discipline rare par nature. En effet, les effectifs d'enseignants-chercheurs et de chercheurs ainsi que le nombre d'établissements délivrant un enseignement de master et de doctorat, comme le nombre d'unités de recherche, montrent un équilibre qui pourrait devenir précaire.

Cette prise en considération de l'Histoire du droit et des institutions en tant que discipline rare « sous statut d'observation », en vue d'une reconnaissance de discipline rare par nature, entraîne un suivi concerté de l'évolution de la situation et un possible réexamen de l'application des critères de définition des Disciplines rares pour une inscription ou non de l'Histoire du droit et des institutions dans la cartographie des Disciplines rares, discipline rare par nature.

Le chef de service de la coordination des  
stratégies de l'enseignement supérieur et de la  
recherche

  
Sébastien Chevalier

**Destinataires :**  
Florent Garnier

**Copie à :**

Anne-Sophie Barthez, Claire Giry  
Philippe Casella, Pierre-Franck Chevet, Christine Chojnacki, Hélène de Penanros,  
Paul Indelicato, Martina Knoop, Francis Prost, Jean-Michel Verdier